



Regroupement pour la
pérennité
de l'île Verte

RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Au cours de l'année 2022-2023, le RPIV a principalement travaillé aux démarches d'acquisition du terrain Dugal.

Ce terrain se situe entre le terrain Chouinard, acquis par le RPIV en 2022 et la servitude Deschênes. Son acquisition complètera une zone de conservation de presque un kilomètre, le long des battures dans la partie sud de l'île.

1. Démarches d'acquisition du terrain Dugal

Les étapes déjà franchies sont ; l'évaluation écologique, l'évaluation de la juste valeur marchande, la signature d'une offre d'achat par les parties et les demandes de subventions.

La juste valeur marchande du terrain a été établie à 125 000\$. Des demandes de subvention ont été envoyées à la FFQ (Fondation de la faune du Québec) et à la Fondation Hydro Québec, à la hauteur de 50 000 \$ chacune et ces demandes ont été accordées. À l'inverse, notre demande de 50 000 \$ à la Fondation Echo a été refusée.

Partant de ce fait, nous avons fait parvenir une demande de 21 000 \$ à HFC (Habitat Faunique Canada) dès l'ouverture de leur programme de petites subventions le 19 juin dernier. Nous sommes très confiants d'obtenir une réponse positive étant donné que CNC (Conservation Nature Canada) identifie le terrain Dugal comme une priorité 1 dans son Plan de conservation relatif à l'estuaire et au golfe Saint-Laurent. De plus, la propriétaire du terrain a accepté de faire un don écologique de 45 000 \$, réduisant d'autant la somme d'argent à être versée lors de l'achat.

À la suite de l'acquisition du terrain, le sentier existant entre le Chemin de l'île et le rivage sera aménagé afin de le rendre plus accessible au public. Un panneau semblable à ceux posés sur les terrains voisins sera placé à l'entrée de ce sentier.

Un autre panneau comportant un code QR, sera placé à proximité du rivage. Le code QR permettra aux personnes avec des téléphones intelligents d'accéder à des renseignements au sujet du Regroupement, des battures et de la nécessité de les protéger. À partir du rivage, il sera possible pour le public d'accéder aux terrains voisins ainsi qu'au Parc du portage, propriété de la Municipalité.

Deux panneaux supplémentaires seront posés sur les terrains voisins, à l'endroit où des sentiers nord/sud débouchent sur le rivage. Ces panneaux comporteront également un code QR.

Au moins une fois par été, une visite guidée du terrain Dugal et des terrains protégés adjacents sera organisée, afin de permettre aux participants de mieux comprendre l'intérêt et l'importance des battures.

2. Visites des terrains et servitudes

Les terrains ou servitudes faisant l'objet d'actes de conservation sont toujours visités annuellement par un parrain ou une marraine assigné(e) à chacun, soit : Denis Michaud, Louise Deschênes, Gail Richardson et Daniel Dussault. Les sentiers accessibles au public sont entretenus au besoin afin de permettre la libre circulation des randonneurs.

Nous vous invitons d'ailleurs à parcourir ces sentiers. Leur entrée est visible à partir du chemin principal de l'île.

3. Rencontre avec les membres du Conseil Municipal

Le 6 septembre dernier, Gilbert Delage, Bastien Vézina et Aline Grenon ont rencontré les membres du conseil Municipal afin d'expliquer la mission du RPIV et l'impact des terrains conservés sur les taxes municipales. Des textes à ce sujet ont été publiés dans *L'Insulaire* de février et de juin 2023.

4. Le conseil d'administration

Durant l'année 2022-2023, le conseil d'administration du Regroupement était composé de Bastien Vézina (président), Gilbert Delage, (vice-président), Amélie Delage, (trésorière), Louise Deschênes, (secrétaire), Aline Grenon (coordonnatrice des projets spéciaux) ainsi que de Yvon Mercier, Martine Primeau et Alix Prentki, administrateur et administratrices. Jérémie Boucher-Fontaine a rejoint le CA à titre d'administrateur au cours du printemps 2023.

Entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023, le CA a tenu cinq (5) réunions. Nous remercions les membres du CA pour leur travail, leur bénévolat et le partage de leurs compétences.

5. Perspectives 2023-2024

Le RPIV compte finaliser l'achat et l'aménagement du terrain Dugal et demeurera à l'affût de nouveaux projets.